

 6<sup>e</sup> ÉDITION DES RENCONTRES  
DE LA CANCÉROLOGIE FRANÇAISE

ACTUALITÉ

VIDÉOS

SPÉCIALITÉS

FMC

GESTION

LOISIRS

ABONNÉS

ANNONCES

SERVICES

## Michèle Delaunay : « Chaque citoyen doit se sentir en vigilance orange »

24/07/2013



0



1



Une décennie après la canicule de l'été 2003, responsable de 15 000 décès, le ministère de la Santé se montre très vigilant. Les ministres ont enchaîné pas moins de trois visites de maisons de retraite en deux jours.

Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie. -

Marisol Touraine s'est rendue lundi matin dans un

établissement du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris tandis que Michèle Delaunay était à Mérignac (Gironde). Ce mardi, la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie a rencontré une partie des 209 pensionnaires de la résidence de l'Abbaye, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Dirigée par Pascal Champvert, également président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), la maison de retraite baignée de soleil et de verdure fait figure d'établissement modèle. « *Nous voulons un lieu ouvert vers l'extérieur* », a expliqué Pascal Champvert à la ministre, en lui montrant la salle de théâtre climatisée, la crèche où s'égaient des enfants du quartier, la salle de restaurant donnant sur des pelouses arrosées, ou encore la maison d'aide aux aidants.

« *Je pense que c'est dans des résidences comme la vôtre que le risque de souffrir des fortes chaleurs est le moins grand* », a lancé Michèle Delaunay aux pensionnaires. « *Les personnes isolées à leur domicile, qui n'ont pas de visite, et ont des difficultés à sortir de chez eux nous inquiètent* », a poursuivi la ministre. Pour ces vies fragiles, la solidarité reste irremplaçable. « *Chaque citoyen doit se sentir en vigilance orange car les services publics n'arrivent pas forcément à toucher toutes les personnes isolées* », a souligné Michèle Delaunay.

## Téléassistance et visite à domicile

Contre l'isolement, le conseil général du Val-de-Marne a présenté à la ministre des personnes âgées le dispositif de téléassistance offert pendant deux mois aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH). Déjà 200 habitants des 47 communes y ont souscrit cet été.

La plateforme, gérée par Mondiale Assistance, les appelle dès que les premiers seuils d'alerte sont atteints et un service de psychologues répond aux demandes de rendez-vous ou s'inquiète des personnes de retour d'hospitalisation. Les psychologues peuvent aussi orchestrer l'intervention des partenaires sociaux ou s'adresser directement au médecin traitant.

« *Près de 500 000 personnes recourent à la téléassistance notamment*

pour sa maison, mais 2 millions pourraient en bénéficier. De l'argenterie de la grand-mère ou la grand-mère, qui est le plus important ? », a commenté Michèle Delaunay.

Autre initiative mise en valeur, les visites des 300 bénévoles des petits frères des pauvres dans le Val-de-Marne. « Nous sommes implantés dans le département depuis longtemps et depuis 2004 et 2007, dans les quartiers difficiles de Champigny et d'Ivry. Nous n'avons pas attendu la canicule pour appeler nos concitoyens », explique Jean-François Serres, secrétaire général de l'association, et auteur des préconisations pour « une mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés » (MONALISA). « Il faut une mobilisation de proximité pour dépister les gens qui vont mal, et resserrer les liens sociaux », a salué Michèle Delaunay.

## Manque de personnel

Tout en reconnaissant les efforts faits depuis 10 ans pour améliorer la prévention et l'information sur la canicule, Pascal Champvert a déploré le manque de personnel dans les maisons de retraite et le maintien de la convergence tarifaire dans le médico-social.

L'an passé, 162 millions d'euros débloqués ont permis de financer 5 000 emplois, a rappelé la ministre des personnes âgées. « C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Nous attendons la prestation autonomie et nous demandons la suppression de la convergence tarifaire », a demandé le président de l'AD-PA à Michèle Delaunay.

La ministre a reconnu la nécessité de renforcer les équipes mais a évoqué des finances contraintes. Alors que les arbitrages sur l'ONDAMne sont pas encore arrêtés, elle a rappelé son engagement « à faire un pas en avant chaque année en faveur de la médicalisation ». Si Michèle Delaunay n'a pas fermé la porte à la prestation autonomie, elle s'est montrée plus prudente sur la convergence tarifaire, en se prononçant pour son assouplissement.

› COLINE GARRÉ